La Vie illustrée, n° 36

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

Affaire Dreyfus

Présentation

Date1899-06-22

GenrePresse (numéro de revue)

Mentions légalesFiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheJean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Description & Analyse

Période de l'affaire Dreyfus4/7 - Vers la révision du procès Dreyfus (août 1898). Jusqu'au retour de Zola en France (juin 1899) Contributeur(s)

- Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Citer cette page

La Vie illustréen° 36, 1899-06-22

Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

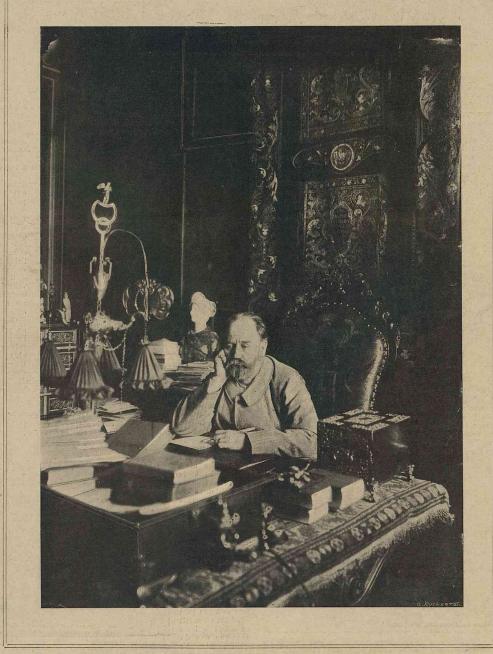
Consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Zola_Dreyfus/items/show/43

Notice créée par <u>Jean-Sébastien Macke</u> Notice créée le 07/01/2016 Dernière modification le 13/01/2023





LA VIE ILLUSTRÉE



M. ÉMILE ZOLA DANS SON CABINET DE TRAVAIL DE LA RUE DE BRUXELLES (19 juin 1899. — Photographie de la Vie Illustrée.)



M. Moutet, gouverneur de la Guyanne et le maire de Cayenne.



LE RETOUR DE DREYFUS

Le Sfax, en rade de Cayenne.



M. Darieu, procureur général, et son Parquet allant porter l'arrêt à Dieyfus.

Comme conséquence de l'arrêt rendu par la Cour, le prisonnier de l'Île du Diable revient en France pour passer devant un nouveau conseil de

guerre.

Après avoir reçu par les magistrats de Cayenne notification de l'arrêt,
Dreyfus a été remis à l'autorité militaire le 5 juin.

Cette cérémonie émouvante qui avait pour décor un îlot perdu de l'Atlantique s'est passée dans le plus grand calme.

Le chef d'escadron d'artillerie Prost spécialement désigné pour cette mission avait pris passage sur l'aviso Goëland, avec MM. Simon, directeur pénitentiaire ; Cacheux, capitaine de gendarmerie et cinq gendarmes.

L'aviso, après une traversée rapide, s'en-



L'escorte des fonctionnaires de la Guyanne (garde d'artillerie) allant porter l'arrêt à Dreyfus.

une traversée rapide, s'en-gagea dans l'étroit chenal qui sépare l'Île du Diable des autres îles du groupe du Sa-lut et aborda à 5 heures du soir.

Le commandant Prost gui-dé par M. De-niel le geôlier en chef se fit aussitôt con-duire à la case

de Dreyfus. Cette case, désormais his-

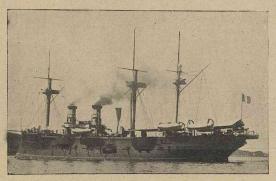
allant porter l'arrêt à Dreyfus.

allant porter l'arrêt à Dreyfus.

corée d'une facorée d'une facorée d'une facorée d'une facorée d'une table de bois, en composent tout l'ameublement.

C'estdans ceréduit lugubreque l'ex-capitaine a passé quatre années.

Lorsque le commandant Prost lui annonça qu'il allait être placé sous la garde du capitaine Cacheux jusqu'à l'arrivée du Sfax attendu pour le ramener en France, nouvelles qu'il connaissait d'ailleurs depuis le matin,



Le croiseur cuirassé le S/a.c.

le prisonnier resta impassible, et se contenta de remercier le commandant. Mais la vue des uniformes parut lui faire plaisir, et après quelques minutes de silence, il exprima la

exprima la pensée que la désigna-tion d'un offi-

tion d'un officier d'artilicier d'artilicier était comme une attention pour lui.

MM. Simon et Deniel, après quelques paroles d'encouragement couragement lui firent comprendre qu'il ne de-vait voir dans cechoix qu'u-ne simple coïncidence.

Cette mise au point, si l'on peuts'exprimer ain-si, rappela Dreyfus au



Le commandant Prost, qui a remis Dreyfus à l'autorité militaire.

Dreytus au sentiment de la réalité, il s'habilla hâtivement, demandala permission de câbler à sa famille, cequi lui futaussitót accordé, et suivit le capitaine Cacheux. Quatre jours après, c'est-à-dire le 9 juin, le Sfax arriva à Cayenne pour prendre le détenut, qui fut embarqué, comme nous le disons plus haut, à 5 hourse, du coir.

heures du soir.

me, se promène
mélancoliquement.
L'ex-capitaine
n'endossera l'uniforme qu'au moment du débarquement en France.
A propos de l'époc-

ment en France.

A propos de l'époque du débarquement les avis sont
partagés: alors que
le 26 juin est une
date considérée
comme à peu près
officielle, on a fait
ce calcul qui ne
manque pas de
vraisemblance;



Embarquement des fonctionnaires allant rejoindre le Goëland



M. Sénac, commissaire central de la ville de Brest.

Dreyfus s'est embarqué à Cayenne le 9, à 5 heures du soir. La dis-tance de Cayenne à Brest représente

exactement 3.600 milles. Comme le Sfax file 15 nœuds à l'heure, la durée de la traversée doit être de 240 heures c'est-àdire de dixjours. Mais comme le croiseur doit relacher soit un jour, soit deux jours aux Aço-res,le Sfax, sauf retard imprévu, sera à Brest soit le 21 soit le 22, c'est-à-dire à l'heure ou paraî-

M. Fustier, surveillant général de l'arsenal de Brest.

de la ville de Brest.

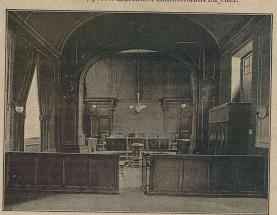
de la ville de Brest.

de la ville de Brest.

duci qu'il en soit, c'est bien à Brest et non à Saint-Malo ou à Saint-Nazaire, comme d'aucuns l'ont prétendu, que l'ex-capitaine de l'Ile du Diable, mettra le pied sur le soi de France.

En choisissant Brest comme lieu de débarquement le gouvernement a fait preuve d'intelligence et de sagesse.

En effet, outre que la population brestoise est calme par essence, le basbreton étant pour ainsi dire l'archetype de la placidité, l'armée et la marine, dans ce port de guerre, obéissent au doigtet à l'œil à leur chef respecté, l'amiral Barrera, préfet maritime, commandant en chef.



Salle du Conseil de Guerre de Rennes.

Cet officier général qui est la bienveillance même, jouit dans le monde maritime d'un prestige et d'une autorité qui font écarter toute idée de trouble ou de conflit.

De plus, le service d'ordre à Brest sera dirigé par M. Sénac commissaire central qui a déjà, dans des circonstances très délicates, donné la mesure de son intelligence.

de son intelligence.

M. Fustier surveillant général de l'arsenal et le capitaine de gendarmerie Pensée, le premier dans le port, et le second après la licraison de l'accusé, répondront de la personne de Dreyfus.

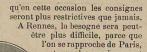
La question est maintenant de savoir si Dreyfus débarquera dans l'avant-port pour être transporté dans un train qui stationnera le long du port de commerce ou si une cannonnière du port viendra le prendre en pleine mer pour le débarquer à Kerhuon, où passe le train qui doit le conduire à Rennes.

Notre correspondant partien-



Notre correspondant particu-liers de Brest nous dit aussi qu'un torpilleur peut aller prendre le détenu à bord du Sfax, alors que le navire sera encore au large, et qu'on le débarquera dans l'avant

qu'on le deparquera dans l'avenu-port de guerre, ou au port Tréhouard, dans l'arsenal même. Les autorités, c'est-à dire le préfet maritime et et le sous-pré-fet de Brest, M. Verne, gardent le mutisme le plus absolu. Il sera tautefais impassible de pénétrer toutefois impossible de pénétrer dans l'arsenal.[L'amiral_Barrera, pressenti à] ce sujet, a déclaré



et que les passions sont plus vives. Néanmoins, des mesures sages ont été prises et il y a lieu de croire que tou se

passera convenablement. M. Viguiė, di-

M. Viguié, directeur de la
Sûreté générale
est allé à Rennes
pour conférer avec
M. Haigroy, commissaire spécial; le
chef d'état-major, le
préfet d'Ille-et-Vilaine et M. le maire
de Rennes.



de Rennes.

Ce dernier magistrat en prévision de l'agitation que l'événement peu provoquer dans le paisible chef-lieu de l'Illeet-Vilaine, a fait apposer sur tous les murs de la ville une
Jusqu'ici on ne signale aucune effervescence.

On connaît depuis quelques jours la composition du conseil de guerre du 10°

conseildeguer-re du 10° corps appelé à juger l'affaire Drey-fus. Elle comprend les offi-ciers dont les noms suivent:

PRÉSIDENT M. le colonel du génie Jouanst.

JUGES

M. le lieute-nant - colonel Brongniart, directeur de l'Ecole d'artillerie; M. le chef

M. le chef d'escadron Profilet, du 10° régiment d'artillerie;

M. le chef d'escadron Merle, du 7° ré-giment d'ar-tillerie;

Jardin du Conseil de Guerre de Rennes (au fond, la prison militaire). (Phot. Graveleau.)

tillerie;
M. le chef
d'escadron de Bréon, du 7° régiment d'artillerie;
M. le capitaine Beauvais, du 7° régiment d'artillerie;
M. le capitaine Parfait, du 7° régiment d'artillerie.

Le chef d'escadron de gendarmerie en retraite Carrière est commissaire

du gouvernement; le capitaine d'infanterie en retraite Jacquier, rapporteur; l'officier d'adminis-tration de 3° classe Papillon,

tration de 3 ctasse Fapition, greffier.

Nous donnons leurs portraits ainsi que celui du geôlier chef, qui sera chargé de la surveillance

de Dreyfus.

Les mesures d'ordre prises à Rennes sont les mêmes que celles arrêtées pour Brest. On ne sait pas encore si la salle des séances ordinaires du conseil de guerre sera assez grande pour contenir les témoins cités par la préven-tion et ceux de la défense. Il est



L'officier d'administration Papillon, greffier du Conseil de Guerre de Rennes. (Phot. Graveleau.)





Pavillon des officiers en prévéntion à la prison militaire de Rennes (La dernière fenêtre, au premier, est celle de la cellule préparée pour Dreyfus.)



M. Petitjean, gardien-chef de la prison militaire de Rennes, qui aura la garde de Dreyfus.

aujourd'hui plus que probable que l'exiguité de ce local le fera rejeter. Depuis l'agitation boulangiste, Rennes n'avait vu autant de figures nouvelles. Et bientôt, le long des rives tristes de la Vilaine on verra se profiler les silhouettes bien connues des généraux, officiers supérieurs, hommes politques et journalistes que nous avons vus déjà dans les différents actes de ce drame fa-

Rennes est une ville sombre, son ciel gris et lourd, son pavé inégal et envahi par une agitation insolite, ses environs attris-tants en font un séjour peu agréa-

ble, mais bien propre au dénoue-ment d'une affaire comme le procès Dreyfus.

On ne peut, sans témérité, essayer d'esquisser à l'avance ce que sera ce second procès ; mais malgré l'optimisme des amis de Dreyfus, on a à redouter des inci-dents de tous genres, qui en re-tardant le verdict des juges mili-taires prolongeront l'agitation du

pays.

Alors que l'on était en droit d'espérer l'apaisement, sinon l'oubli, de part et d'autre, c'estadire chez les revisionnistes comme chez les antirevisionnistes, on fourbit ses armes.

Ca n'est donc pas sons anxiété.

tes, on fourbit ses armes.

Ce n'est donc pas sans anxiété
que les Français, je parle de ceux
qui croient, avec raison, que les
destinées du pays ne sont pas
intimement liées à la question de
savoir si un capitaine d'artillerie
a commis un crime capital contre sa patrie, ce n'est pas sans anxiété,
dis-je, que ceux-là voient s'avancer les débats de ce deuxième conseil de

Ne serait-ce pas le moment pour tous ceux qui ont quelque autorité sur les foules, de prêcher le calme, qui doit précéder ces assises solennelles!

Les revisionnistes n'ont-ils pas eu satisfaction en voyant casser le jugement du conseil de guerre par la Cour de cassation?

A leur tour les antirevisionnistes ne sont-ils pas rassurés par la composition du tribunal militaire nouveau?

Avec un peu de bon sens et de patriotisme, sans pour cela se désintéresser de l'affaire, puiqu'il est maintenant, paraît-il, aussi nécessaire d'en parler que de dévorer le pain quotidien, chacun pourrait attendre avec sang froid la décision du conseil de guerre, sans se croire obligé de couper la gorge à son voisin pour lui faire partager son opinion.

En attendant Desufus caracteriste.

En attendant, Dreyfus arrache à son île silencieuse revient vers la patrie qui l'a rejeté. Le captif est sans doute loin de se douter qu'il est la cause de divisions pro-fondes et que son nom a fait est la cause de divisions pro-fondes et que son nom a fait couler presque autant d'encre que de larmes et de sang. Il n'est plus muré vivant dans

une prison que dévore la lèpre des soirées tropicales ou le soleil implacable, il sent palpiter et vivre ces braves mathurins aux physionomies franches qui chu-chotent de vagues opinions en passant devant sa cabine.

passant devant sa cabine.

Il n'est pas jusqu'au bruit rapide
des hélices, jusqu'aux hans!
rythmés des pistons jouant dans
les machines puissantes qui ne
lui parlent de la vie intense qu'il
avait pu oublier...

Un des officiers dont l'opinion
sur Dreyfus ne s'est pas modifiée,
a dit: La revision, c'est l'affaire de
deux bateaux, l'un pour l'amener;
l'autre pour le ramener.

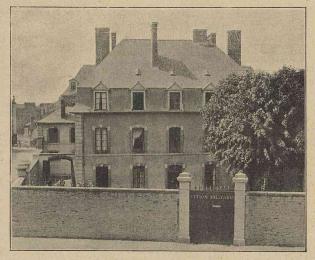
l'autre pour le ramener.
Si cette prophétie se réalisait,
on peut à l'avance juger de l'état
d'ame du flétri, qui aurait, pendant quelques heures, approché

si près de la liberté pour retourner à son bagne.

Il est pour les peuples des heures terribles, celles où l'histoire, impassible enregistreuse des faits, tourne les feuillets de son livre d'airain.

Sur la nouvelle page qui s'ouvre qu'inscrira-t-elle demain?

Espérons qu'elle n'aura pas à narrer d'aussi lamentables aventures et qu'elle léguera à la postérité des faits plus glorieux, et des luttes plus lovales.



Entrée et façade de la prison militaire de Rennes. (Phot. Graveleau.)

Jean CARMANT.